



Programme de formation

Les modalités de décompte du temps de travail [FPH]

26/09/2025

Prix INTER : à partir de 500,00 € net de TVA

Durée : 2 jours soit 14 heures

Public : agents et cadres administratifs

Prérequis : aucun

Objectifs :

Connaître le contexte relatif au décompte du temps de travail ;

Connaître les principes de calcul et les modalités de décompte des présences et des absences pour tous les agents ;

Acquérir les techniques de balance horaire.

Programme :

1- Les principes de calcul et les modalités de décompte des présences et des absences pour tous les agents

La durée du travail et la gestion du temps de travail ;

Ce que disent les textes en matière de durée de travail ;

- La modulation du temps de travail ;
- La mise en place d'heures supplémentaires et leur conséquence.

Ce que disent les textes en matière de cycles de travail ;

Ce que disent les textes en matière de jours de repos ;

Ce que disent les textes en matière d'acquisition et d'aménagement des RTT ;

- La question du dégrèvement des jours de RTT lors des congés maladie

Les décomptes des jours de congés pour raison de santé ;

Les postes de travail en 12h.

Focus : Le cas particulier des repos compensateurs et repos hebdomadaires

2- Les techniques de balance horaire : Les modalités de décompte en partant des plannings antérieurs

Les notions de durée annuelle et mensuelle de temps de travail ;

Les liens entre cycle, RTT et durée mensuelle et annuelle de travail ;

Les bases de décompte des présences et absences ;

Les valeurs des fériés, RTT, congés annuels, maladie, formation... en fonction des modalités.

3- Les modalités de décompte des présences et des absences pour les agents de nuit ou exerçant alternativement ou ponctuellement leur activité

4- Mode de gestion des absences et mesure des impacts sur l'équipe de soins

L'évaluation de l'absentéisme : un exercice incontournable mais complexe que faut-il évaluer ? ;

Programme de formation

Quelques indicateurs.

[FOCUS PARTICULIER EN SUPPLEMENT – 1 jour]

Conception des roulements

Cohérence entre variation de la charge de travail et niveau d'effectif ;
Formalisation de la maquette d'organisation ;
Élaboration de scénarii de roulement.

Gestion des plannings

Formaliser le processus d'élaboration et de gestion des plannings ;
Modalités de gestion et impact de l'absentéisme ;
Gestion des aléas.

Formateur référent :

M. Jean-Baptiste Planchin, consultant-formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), intervenant en prévention des risques professionnels agréé

Méthode pédagogique :

Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes et auto-positionnement ;
Activités brise-glace ;
Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;
Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactif.

Moyens et supports pédagogiques :

Présentations en vidéoprojection
Quiz interactifs / questionnaires
Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :

20 jours avant la formation, un questionnaire de recueil des besoins et un auto-positionnement est envoyé par courriel aux participants.
La préinscription est confirmée soit après avis du responsable de formation pour un salarié, un agent public ou un bénévole soit après concertation de l'intéressé-e.
Aucune inscription ne sera validée sans une convention de formation signée.
L'évaluation par le formateur se fait tout au long de la formation.
A la fin de la formation, un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation ainsi qu'un auto-positionnement de fin de formation est envoyé par courriel aux participants.
90 jours après la formation, un questionnaire d'évaluation à froid est envoyé par courriel aux participants.

Programme de formation

Informations sur l'accessibilité :

Tout participant en situation de handicap ou nécessitant une adaptation particulière, éprouvant des difficultés particulières ou ayant des contraintes spécifiques est invité à [prendre contact avec notre référent handicap](#).

Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel NVDA/Jaws, langue des signes française etc.).